

Conseil communal



Convocation

**LE COLLEGE COMMUNAL**

a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal à se réunir à l'**Hôtel de Ville**, place du Marché, **le lundi 02 juin 2014 à 18 heures 30'**

**ORDRE DU JOUR**

**SEANCE PUBLIQUE**

**1.**

Interpellations au Collège communal.

**M. LE BOURGMESTRE**

**2.**

Décision de l'arrêt provisoire du bilan, du compte de résultats et du compte budgétaire de la Zone de police au 31 décembre 2013.

**3.**

Prise connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 30 septembre 2013.

**4.**

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police au 31 décembre 2013.

**5.**

Passation d'un marché par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne en vue de conclure un contrat d'entretien global pour les locaux de la Zone de police (Commissariat Wallonie Liège-Centre, Stand de tir, Brigade judiciaire, Hôtel de Police, Brigade Motos, Piste de circulation et Commissariat de Wandre) du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2018 - adoption du cahier spécial des charges – fixation des critères de sélection qualitative.

**6.**

Décision d'arrêter le texte de la convention transactionnelle à conclure avec la S.A. « COFELY FABRICOM » relative au paiement d'une facture de 4 caméras du réseau C.C.T.V. de la Zone de police.

**7.**

Passation d'un accord-cadre conclu avec un seul participant par procédure négociée sans publicité en vue d'acquérir des chaussettes pour les membres opérationnels de la Zone de police – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché [ durée de 4 ans].

**8.**

Passation d'un marché par procédure négociée constaté par une facture acceptée en vue de l'acquisition de 6 imprimantes A3 couleur pour la Zone de police.

**9.**

Acquisition, via les marchés lancés par le SPF Personnel et Organisation 48 imprimantes N/B et 15 imprimantes couleur pour la Zone de police.

**10.**

Acquisition, via le marché de la Ville de mobilier de bureau pour la Zone de police.

**11.**

Prise de connaissance de l'ordonnance de police adoptée en urgence en date du 30 avril 2014 relative à l'interdiction d'organiser, participer et/ou de soutenir un quelconque rassemblement sur l'ensemble du territoire de la Ville de Liège.

**12.**

Exonération de fournir les comptes, bilan, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside - octroi d'une subvention classique à l'A.S.B.L. « LIEGE AIDE HAITI » pour l'année 2014.

**13.**

Décision d'établir un partenariat avec la Ville de Wuhan (Chine)

**14.**

Adoption de la convention à conclure avec, l'A.S.B.L. « ENJEU » la S.P.R.L. « Music & Marketing CONCEPT » et l'A.S.B.L. « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES » relative à la manifestation « LES EPICURIALES DE LIEGE » qui se déroulera du 05/06/2014 au 09/06/2014 sur l'espace Tivoli - octroi d'une subvention directe et indirecte opérateur à l' A.S.B.L. « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES » pour l'organisation de la manifestation « LES EPICURIALES DE LIEGE ».

**15.**

Exonération pour l'A.S.B.L. « A.S.B.L. 5277 - POLICE LOCALE DE LIEGE » de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget tant pour l'octroi que pour la liquidation du subside - octroi d'une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

**16.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'A.S.B.L. « ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE D'ANGLEUR » - en abrégé A.C.S.A. pour l'année 2014.

**17.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'A.S.B.L. « BRESSOUX SPORT CULTURE A.S.B.L. CENTRE SPORTIF LOCAL (CSL) » pour l'année 2014.

**18.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'A.S.B.L. « SPORTS ET LOISIRS » pour l'année 2014.

**19.**

Octroi d'une subvention directe classique à la S.A.R.L. « EQUALIA » pour l'année 2014.

**20.**

Passation d'un marché par voie de procédure négociée sans publicité, aux fins d'acquisition du matériel nécessaire pour l'extension de la solution de virtualisation de serveurs, des services d'installation et de maintenance y afférents – approbation du cahier spécial des charges.

**21.**

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité constaté par facture acceptée [art. 110 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011] en vue de l'acquisition de 15 lecteurs CIE avec clavier (côté citoyen), compatibles avec Belpic destinés au département des Affaires citoyennes.

**22.**

Acquisition, au cours de l'année 2014, de services informatiques afin de poursuivre la gestion des projets de développement informatique, dans le cadre de la convention d'adhésion au marché public relatif à l'hébergement externalisé de la Région wallonne.

**23.**

Passation, par voie d'appel d'offres ouvert, d'un marché d'assurances unique à prix global nécessaire aux besoins de la Ville de Liège (en ce compris la Zone de police et la Régie foncière) - fixation des critères de sélections qualitatifs - adoption du cahier spécial des charges.

**M. l'Echevin FIRKET**

**24.**

Décision de se porter caution solidaire envers Belfius Banque S.A. tant en capital qu'en intérêts, commissions et frais des emprunts contractés par l'Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISoSL) pour l'extension de la Maison de Repos et de Soins « Du Tilleul d'Edouard », pour la construction de la Maison de Repos et de Soins « La Plaine » et la transformation de la maison de repos et de soins « Les Tournesols ».

**25.**

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 juillet 2013.

**26.**

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 août 2013.

**27.**

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 septembre 2013.

**28.**

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 octobre 2013.

**29.**

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 novembre 2013.

**30.**

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 décembre 2013.

**31.**

Décision d'arrêter provisoirement le compte budgétaire de l'exercice 2013, le bilan et le compte de résultats au 31 décembre 2013.

**32.**

Adoption du texte de la convention entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale de Liège (en abrégé « C.P.A.S. de Liège »), relative au transfert au C.P.A.S. de Liège du financement des services d'aide aux familles et aux aînés agréés prestant sur le territoire de la Ville de Liège.

**33.**

Approbation du texte de l'avenant n°9 au contrat de gestion entre la Ville de Liège et l'ASBL « Animation et Créativité ».

## 34.

Décision d'émettre un avis sur :

1. Le compte afférent à l'exercice 2012
  1. de la Fabrique d'église Sacré-Coeur et Notre-Dame de Lourdes
  2. du Conseil d'administration de l'église protestante baptiste d'Amercoeur
2. La 1ère modification budgétaire 2013
  1. de la Fabrique d'église Saint-François de Sales
3. Le budget afférent à l'exercice 2014
  1. de la Fabrique d'église Saint-Léon
  2. du Conseil d'administration de l'église protestante du Réveil
  3. de la Fabrique d'église Sainte-Marguerite
  4. de la Fabrique d'église Saint-Etienne
  5. de la Fabrique d'église Sainte-Marie des Anges
  6. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
  7. du Conseil d'administration de la Communauté israélite
  8. de la Fabrique d'église Saints-Pierre et Paul
  9. du Conseil d'administration de l'église protestante Lambert-le-Bègue
  10. de la Fabrique d'église Saint-Pholien
  11. de la Fabrique d'église Notre-Dame du Mont Carmel
  12. de la Fabrique d'église Saint-Amand
  13. de la Fabrique d'église Saint-Joseph (Rocourt)
  14. du Conseil d'administration de l'église protestante de Liège-Marcellis
  15. de la Fabrique d'église Sacré-Coeur (Angleur)
  16. de la Fabrique d'église Saints-Victor et Léonard
  17. de la Fabrique d'église Saint-Louis
  18. du Conseil d'administration de l'église protestante baptiste d'Amercoeur
  19. de la Fabrique d'église Saint-Hubert (Liège)
  20. de la Fabrique d'église Saint-Pierre
  21. de la Fabrique d'église Saint-Gilles
  22. de la Fabrique d'église de l'Immaculée Conception
  23. de la Fabrique d'église Saint-Lambert
  24. de la Fabrique d'église Sainte-Walburge
  25. de la Fabrique d'église Notre-Dame du Saint-Rosaire (Sclessin)
  26. de la Fabrique d'église Sainte-Foy

## 35.

Adoption de la convention relative à la donation d'une œuvre de Roger Jacob à la Ville.

**36.**

Adoption de la convention relative à la restauration et à la réimplantation d'une œuvre de Roger Jacob.

**37.**

Décision d'émettre un avis favorable sur la restauration des façades et des toitures de l'Hôtel des Postes sis rue de la Régence - fixation du taux d'intervention de la Ville.

**38.**

Décision d'émettre un avis favorable sur les travaux de restauration d'un bâtiment sis rues Grande Tour, de la Violette et de Bex, 1 - fixation du taux d'intervention de la Ville.

**39.**

Décision d'émettre un avis favorable sur les travaux de restauration de la Basilique Saint-Martin (phases VII et VIII) sis rue Mont Saint-Martin – fixation du taux d'intervention de la Ville.

**40.**

Décision d'émettre un avis favorable sur les travaux de restauration et de réaffectation d'un immeuble sis rue Sainte-Marguerite, 12-18 - fixation du taux d'intervention de la Ville.

**41.**

Décision d'émettre un avis favorable sur la restauration globale et la réaffectation de l'ancien Hôtel de Clercx, rue Saint-Paul, 27-29-31 - fixation du taux d'intervention de la Ville.

**42.**

Décision d'émettre un avis favorable sur le renouvellement de la toiture de l'immeuble de la Société Littéraire sis place de la République Française, 5 – fixation du taux d'intervention de la Ville de Liège.

**43.**

Décision d'émettre un avis favorable sur les travaux de restauration d'un immeuble sis rue Bonne-Fortune, 9 – fixation du taux d'intervention de la Ville.

**44.**

Décision d'émettre un avis favorable sur la restauration, la réhabilitation en chambre d'hôtes et la régularisation d'une porte cochère de l'immeuble sis rue Hors-Château, 132 – fixation du taux d'intervention de la Ville.

**45.**

Décision d'émettre un avis favorable sur la restauration d'une façade au rez-de-chaussée de l'immeuble sis rue Delfosse, 13 – fixation du taux d'intervention de la Ville.

**46.**

Décision d'émettre un avis favorable sur la restauration globale de la galerie dite Passage Lemonnier - fixation du taux d'intervention de la Ville.

**47.**

Décision d'émettre un avis favorable sur les travaux de restauration de l'Hôtel de Warzée sis place Saint-Jacques, 16 – fixation du taux d'intervention de la Ville.

**48.**

Décision de marquer son accord sur l'avenant à la convention passée avec ECETIA Intercommunale relative à la mission de coordination des opérations immobilières à réaliser dans le quartier des Guillemins dans le cadre du Plan de Remembrement Urbain (PRU).

**49.**

Décision de céder un entrepôt de grande surface sis boulevard de l'Ourthe – fixation du montant de la transaction – décision d'imposer la reconstruction à l'alignement si les halls devaient être démolis.

**50.**

Décision de mettre en vente publique cinq emplacements de parking au sous-sol de la résidence «La Légia», sise rue de Hesbaye – fixation du montant de la mise à prix par emplacement.

**51.**

Cession d'un dépôt de voirie rue Bernimolin – fixation du montant de la transaction - imposition à l'adjudicataire de démolir et de reconstruire les édifices dans les 5 ans.

**52.**

Acquisition d'un immeuble sis rue de la Cathédrale n°59/61.

**53.**

Acquisition d'un immeuble de commerce rue de la Régence n°43.

**54.**

Décision d'émettre un avis favorable sur la restauration de la chapelle de l'Hospice Sainte-Agathe, rue Saint-Laurent, 54 – fixation du taux d'intervention de la Ville de Liège.

**55.**

Approbation de la convention entre la Ville, la SPAQuE, la SRWT, la SNCB et la Région Wallonne relative à l'aménagement et la gestion du site de l'ancienne cour aux marchandises de Bressoux.

**Mme l'Echevin YERNA**

**56.**

Adoption du nouveau règlement de travail et de ses annexes et fixation de son entrée en vigueur.

**57.**

Annulation de la procédure d'expropriation d'immeubles rue de l'Arbre Courte-Joie, clos des Porions et chaussée de Tongres.

**58.**

Suppression de la voirie communale à créer entre la rue Arbre Courte-Joie et la Chaussée de Tongres

**59.**

Décision du transfert d'un subside en investissements au profit de la Régie foncière de stationnement et de services, à charge des transferts du budget extraordinaire de l'exercice 2014.

**60.**

Approbation des comptes et des états de recettes et dépenses de la Régie Foncière, de Stationnement et de Services pour l'exercice 2013 et affectation du résultat de l'exercice.

**M. l'Echevin HUPKENS**

**61.**

Décision d'octroyer une subvention directe classique à l'A.S.B.L. «LES CHIROUX - CENTRE CULTUREL DE LIEGE» pour l'année 2014.

**62.**

Décision d'octroyer une subvention directe classique à l'A.S.B.L. «LES CHIROUX - CENTRE CULTUREL DE LIEGE» pour l'année 2014.

**63.**

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. «LES ASSOCIES» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside ;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

**64.**

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. «LE MODERNE» de fournir les bilan, comptes de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

**65.**

Décision :

- d'exonérer l'Association «PRESENCE ET ACTION CULTURELLES BRESSOUX - DROIXHE» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite association pour l'année 2014.

**66.**

Décision d'octroyer une subvention directe classique à l'A.S.B.L. «SOCIETE LIBRE D'EMULATION» pour l'année 2014.

**67.**

**Décision :**

- d'exonérer l'A.S.B.L. «PRESENCE ET ACTION CULTURELLES - REGIONALE DE LIEGE» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

**68.**

Passation d' un marché de fourniture par procédure négociée, sans publicité, avec un fournisseur spécialisé, pour la fourniture et l'installation de 7 vitrines équipées de la technologie li-fi et de 50 tablettes avec capteur li-fi au Grand Curtius – adoption du cahier spécial des charges.

**69.**

Décision d'adopter le texte de l'avenant numéro 2 à la convention liant la Ville de Liège, la Province de Liège et l'A.S.B.L. «CENTRE MULTIMEDIA DON BOSCO A.S.B.L.», relative à la constitution et au fonctionnement d'un opérateur direct de Lecture Publique - «Bibliothèque locale avec collection encyclopédique».

**70.**

**Décision :**

- d'adopter le texte de la convention à conclure avec, l'A.S.B.L. «LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES», l'Etablissement Public Wallonie-Bruxelles International (WBI) et le Musée National des Arts de Lettonie, relative à l'organisation de l'exposition «Impressions et Parallèles» qui se déroulera au Musée des Beaux-Arts de Liège du 20 novembre 2014 au 30 janvier 2015;
- d'octroyer une subvention indirecte opérateur à l'A.S.B.L. «LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES» pour l'organisation de ladite exposition.

**71.**

**Décision :**

- d'accepter le don de M. Marc BERTRAND de l'œuvre intitulée «L'aïeule» de son père l'artiste Renaud BERTRAND, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège;
- de rendre hommage à la générosité du donateur.

72.

Décision :

- d'accepter le don de M. Derek Michael BESANT de deux œuvres ayant été exposées lors de la 9<sup>ème</sup> Biennale Internationale de Gravure Contemporaine, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux- Arts de Liège;
- de rendre hommage à la générosité du donateur.

73.

Décision :

- d'accepter le don de Mme Alexandra HAESEKER de deux œuvres ayant été exposées lors de la 9<sup>ème</sup> Biennale Internationale de Gravure Contemporaine, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux -Arts de Liège;
- de rendre hommage à la générosité de la donatrice.

74.

Décision :

- d'autoriser l'adhésion de la Ville de Liège à l'Association «ICOM BELGIQUE / WALLONIE - BRUXELLES», afin que les Musées de la Ville fassent partie du réseau international du Conseil International des Musées;
- d'approuver les statuts de ladite Association.

75.

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. «CENTRE HENRI POUSSEUR – MUSIQUE ELECTRONIQUE / MUSIQUE MIXTE» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside ;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

76.

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. «LES COMEDIENS WALLONS» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

77.

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. «LE CORRIDOR» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

78.

Décision :

- d'exonérer M. Denis FAUCONNIER (THEATRE DENIS )» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à l'intéressé pour l'année 2014.

79.

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. «ESPACES BOTANQUES UNIVERSITAIRES DE LIEGE» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

80.

Décision :

- d'exonérer l'Association «FESTIVAL DU JEUNE THEATRE DE LIEGE ET DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE A.S.B.L.» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite association pour l'année 2014.

81.

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. «CENTRE HELLENIQUE ET INTERCULTUREL DE LIEGE - HE.LI.OS (HELLAS A LIEGE - ORGANISATION SOCIO CULTURELLE)» de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

82.

Prise d'acte des décisions du Collège communal de procéder à l'exécution et à l'imputation de factures portant sur la fourniture de matériel divers destiné au Grand Curtius, des travaux de conservation de la bannière de Sainte Julienne, d'une connexion «réseau étendu» et internet au Grand Curtius et dans les réserves muséales.

83.

Décision d'octroyer un subside direct classique à l'A.S.B.L. «LES ATELIERS D'ART CONTEMPORAIN» pour l'année 2014.

**84.**

Adoption du texte de la convention entre la Ville de Liège et l'Association pour le Patrimoine de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, relative à la mise en dépôt temporaire au Grand Curtius d'un ensemble de pièces de collection qui honorent la mémoire de Georges Nagelmackers.

**85.**

Décision d'octroyer une subvention directe opérateur à l'A.S.B.L. «LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES» pour l'organisation de la Fête de la Musique du 18 au 22 juin 2014.

**86.**

Décision d'adopter le texte de l'avenant numéro 6 au contrat-programme 2006-2010 entre la Communauté Française de Belgique, la Province de Liège, la Région Wallonne, l'A.S.B.L. «THEATRE DE LIEGE A.S.B.L. / CENTRE DRAMATIQUE DE LA FEDERATION WALLONIE - BRUXELLES / CENTRE EUROPEEN DE CREATION THEATRALE ET CHOREGRAPHIQUE» et la Ville de Liège.

#### **M. l'Echevin SCHROYEN**

**87.**

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours du chantier de restauration des structures de l'étang du parc d'Avroy (4000 LIEGE).

**88.**

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux de rénovation et aménagement de la Grotte des Oblats au Parc de la Chartreuse (rue Soubre à 4020 LIEGE) dans le cadre du programme « Interreg IVB ENO- VALUE ADDED » - adoption du cahier spécial des charges.

**89.**

Décision de passer un marché de travaux par adjudication ouverte pour l'aménagement de chemins de promenades sur le circuit des Oblats, dans le cadre du projet de réhabilitation du site de la Chartreuse à 4030 LIEGE – fixation des critères sur la base desquels sera opérée la sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges.

**90.**

Décision de passer un marché de travaux par procédure négociée sur facture acceptée pour le remplacement des tableaux électriques de deux fontaines.

**91.**

Décision de passer un marché de services par procédure négociée sans publicité dans le cadre de la réfection du patrimoine arboré communal pour des plantations et des essouchements au bd des Hauteurs à 4000 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges.

**92.**

Décision de passer un marché de services par procédure négociée sans publicité dans le cadre de la sécurisation du patrimoine arboré d'ornement et forestier (abattages et élagages) – adoption du cahier spécial des charges.

**93.**

Décision de passer un marché de services par procédure négociée sur une facture acceptée pour la réparation pièces et main d'œuvre d'une balayeuse de voirie Hofmans 426.

**94.**

Décision de passer un marché de services par procédure négociée sur une facture acceptée pour la réparation pièces et main d'œuvre de la superstructure d'un camion extracteur / hydrocureuse d'avaloirs.

**95.**

Décision d'exonérer l'association de fournir les bilan, comptes de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside - octroi d'une subvention directe classique à l'association « LIEGE PROPLETE ET ENVIRONNEMENT » pour l'année 2014.

**96.**

Décision de passer un accord-cadre par voie d'adjudication ouverte pour l'acquisition de produits destinés à l'enlèvement de tous tags, graffitis ou inscriptions et au décollage ou enlèvement des affiches sauvages, ainsi qu'au nettoyage des supports à conclure avec un seul participant – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir l'accord-cadre [ prenant fin le 31 décembre 2018] – fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs.

**M. l'Echevin STASSART**

**97.**

Décision d'octroyer une subvention directe classique, pour l'année 2014, à l'A.S.B.L. « REPAS SCOLAIRES LIEGEOIS » en abrégé « RESCOLIE ».

**98.**

Décision de passer, par procédure négociée sans publicité, un marché pour la fourniture, le montage et la mise en fonction d'une chambre froide, pour le compte du Département de l'Instruction publique.

**99.**

Décision de procéder, à l'acquisition d'équipements et de services informatiques tels que WIFI, PC, portables, virtualisation de postes clients, extension de virtualisation de serveurs, augmentation de capacité de stockage, mise à niveau des systèmes d'exploitation liés à la virtualisation des postes clients, déploiement et rationalisation des outils de productivité bureautique, dans le cadre de la convention passée avec la centrale d'achats constituée par l'ASBL « GIAL ».

**100.**

Adoption de la convention à conclure avec le Bureau de l'Education de la Ville d'Ordos – Région autonome de Mongolie-intérieure en République populaire de Chine afin de promouvoir des échanges culturels et de faire progresser l'œuvre éducative.

**101.**

Adoption de la convention entre la Ville et l'UNIVERSITE DE LIEGE - CRECHE UNIVERSITAIRE, fixant le cadre général et les modalités de principe relatives à la reprise de la Crèche universitaire du Sart-Tilman par la Ville.

**102.**

Adoption de la convention entre la Ville et l'A.S.B.L. «CENTRE CULTUREL OURTHE ET MEUSE », relative à l'organisation de la manifestation « Sclessin se donne des Couleurs » qui se déroulera le 28 juin 2014 sur la place Ferrer à Sclessin et les rues adjacentes - octroi d'une subvention indirecte opérateur à ladite A.S.B.L. pour la manifestation dont question.

**M. l'Echevin LEONARD**

**103.**

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité pour la mise en conformité des équipements de lutte contre l'incendie (hydrants et tuyauterie) au complexe " Libération ", place de la Libération, 3 à 4020 LIEGE – adoption du cahier spécial des charges.

**104.**

Adoption du texte de l'avenant à la convention entre la Ville de Liège et de l'ASBL " CONFRERIE DES FOUS ", relative au subside en capital au profit de ladite ASBL pour des travaux de réhabilitation du bâtiment occupé par celle-ci Vieille Voie de Tongres 74/76 à 4000 LIEGE.

**105.**

Décision d'admettre la décision prise par le Collège communal de faire exécuter en urgence les travaux de mise hors eau des toitures plateforme au dessus des ateliers et des classes de pratiques, à l'ICADI, rue de Fragnée 76 à 4000 LIEGE.

**106.**

Décision de passer un marché par procédure négociée constaté sur facture acceptée pour la fourniture d'inox pour les Régies des Bâtiments communaux.

**107.**

Décision d'acquérir des produits peinture, dans le cadre du marché « stock ».

**108.**

Décision d'adopter le texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. « SOCIETE LIBRE D'EMULATION » dans le cadre de la procédure d'octroi d'un subside en capital pour le projet de travaux de réhabilitation du bâtiment sis rue Charles Magnette, 9 à 4000 LIEGE - octroi d'une subvention en capital à ladite ASBL pour financer ces travaux.

**109.**

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours de la réalisation des travaux de substitution de pavage rue Vieille Voie de Tongres à 4000 LIEGE.

**110.**

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours des travaux de voirie de la rue Bourdon à 4032 CHENEE réalisés dans le cadre de la phase 2011 du « droit de tirage 2010-2012 ».

**111.**

Décision de passer un marché de travaux par adjudication ouverte pour l'apaisement du quartier de Bressoux, la prolongation du cheminement de bord de Dérivation et la substitution du pavage par un revêtement hydrocarboné dans la rue de Cornillon (4020 LIEGE) – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges – sollicitation du subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2013-2016 et du programme Wallonie Cyclable 2014 – adoption du texte de la convention à conclure avec la SRWT portant sur l'exécution conjointe des travaux.

**112.**

Décision de passer un marché de travaux par procédure négociée sans publicité, pour l'aménagement de la plaine de jeux rue Charles Gothier à 4000 LIEGE – approbation du projet définitif, comprenant le cahier spécial des charges - sollicitation de la subvention du Plan Fédéral des Grandes Villes.

**113.**

Approbation de l'octroi d'un supplément de délai d'exécution et des travaux supplémentaires des travaux de réaménagement de la rue Saint-Laurent et de la pose d'un égout.

**114.**

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés lors des travaux de voirie (en chaussée et en trottoirs) et de travaux d'intérêt public de même nature.

**115.**

Décision de passer un marché de fournitures par procédure négociée sur facture acceptée, pour l'acquisition de pompes de relevage submersibles pour eaux usées.

**116.**

Décision de passer un marché par procédure négociée sur facture acceptée, pour la fourniture d'accessoires de sécurité pour le service d'assainissement.

**117.**

Décision de passer un accord-cadre par procédure négociée sans publicité pour le transport du sel de déneigement depuis le lieu de stockage provincial [ prenant fin le 31 mars 2015 ] – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir l'accord-cadre.

**118.**

Décision de passer un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de véhicules destinés à divers services de la Ville, en deux lots – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché.

#### **M. l'Echevin CHAMAS**

**119.**

Octroi d'une subvention directe classique à l'A.S.B.L. "LIEGE, VILLE SANTE", pour l'année 2014.

**120.**

Exonération pour l'association de fait « LES ARTS EN GROUPE » de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside - octroi d'une subvention directe classique à ladite association de fait pour l'année 2014.

#### **M. LE DIRECTEUR GENERAL**

**121.**

Décision de voter, en application des articles L1122-30 et L1523-12, §1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, les points inscrits à l'ordre du jour des assemblées générales des Intercommunales suivantes :

1. Intercommunale des Abattoirs publics des arrondissements de Liège et de Waremme  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 19 juin 2014 ;
2. Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (A.I.D.E.)  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2014;
3. Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (C.H.R. de la Citadelle)  
Ordre du jour de l'assemblée générale statutaire du 27 juin 2014;
4. Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux (C.I.L.E.)  
Ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 26 juin 2014;
5. ECETIA Collectivités  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2014

6. ECETIA Finances  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2014 ;
7. ECETIA Intercommunale  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2014 ;
8. Intercommunale de Gestion Immobilière Liégeoise (I.G.I.L.)  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de juin 2014;
9. Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs (I.I.L.E.)  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2014;
10. Intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle (IMIO)  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 05 juin 2014 ;
11. Association Intercommunale de Traitement des Déchets Liégeois (INTRADEL)  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2014 ;
12. Intercommunale de Soins Spécialisés de Liège (ISOSL)  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2014;
13. NEOMANSIO  
Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2014;
14. SPI  
Ordres du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 23 juin 2014.
15. TECTEO  
Ordre du jour des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 20 juin 2014;

## 122.

Décision de voter, en qualité de membre effectif, les points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire de l'ASBL « Service de Prévention et de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone de Belgique » (en abrégé « SPMT ») du 30 juin 2014.

## 123.

Décision:

- d'approuver l'adhésion de la Ville à l'ASBL « SPMT – ARISTA », service externe pour la prévention et la protection au travail » (en abrégé « SPMT – ARISTA ») en qualité de membre effectif;
- d'approuver les statuts et des différents règlements d'ordre intérieur de ladite ASBL;
- d'approuver les points inscrits à l'ordre du jour de la première assemblée générale du 30 juin 2014 de ladite ASBL.

## HUIS CLOS

**Mme l'Echevin YERNA**

**124.**

Conclusion d'une convention entre la Ville et l'A.S.B.L. «LIEGE SPORT» avec mise à disposition, à titre gratuit d'une employée d'administration nommée, d'une employée d'administration A.P.E. et d'un attaché spécifique A.C.

**125.**

Conclusion d'une convention entre la Ville et l'A.S.B.L. «LIEGE SANTE» avec mise à disposition, à titre gratuit, d'une graduée spécifique A.P.E. et d'un employé d'administration A.P.E.

**126.**

Désignation, avec effet au 2 juin 2014 et pour une période de 6 mois, une Chef de service C4 nommé pour exercer les fonctions supérieures de Chef de bureau administratif A1.

**127.**

Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un attaché spécifique nommé à dater du 18 mars 2014.

**128.**

Désignation des représentants des habitants au sein de la Commission de Rénovation urbaine du Quartier d'initiatives Nord/Saint-Léonard.

**129.**

Désignation des représentants des habitants au sein de la Commission de Rénovation urbaine du Quartier Sainte-Marguerite.

## **M. l'Echevin STASSART**

### **130.**

Décision de confirmer l'adhésion de l'enseignement communal liégeois au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces et de désigner les représentants de la Ville de Liège au sein de l'Assemblée générale du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces.

### **131.**

Décision de placer, de plein droit, en disponibilité pour cause de maladie :

- 1 - à partir du 05.02.2014, une institutrice maternelle en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
- 2 - du 19.02.2014 au 09.03.2014, une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Hors-Château, 69.
- 3 - le 12.02.2014, une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue Général de Gaulle, 89.
- 4 - du 03.02.2014 au 09.02.2014, une maîtresse de seconde langue en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
- 5 - à partir du 31.01.2014, une maîtresse d'éducation physique en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
- 6 - du 03.02.2014 au 02.03.2014, une institutrice primaire en fonction à l'école de la place Vieille Montagne, 13.
- 7 - du 25.02.2014 au 12.03.2014 et le 26.03.2014, une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue de Herve, 320.
- 8 - du 04.02.2014 au 09.03.2014 et à partir du 11.03.2014, une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Saint-Gilles, 572.
- 9 - à partir du 06.02.2014, une institutrice primaire en fonction à l'école du boulevard Kleyer, 36.

### **132.**

Décision d'accorder un congé pour prestations réduites :

- 1 - à temps partiel pour cause d'accident du travail, pour la période du 06.04.2014 au 30.06.2014, à une maîtresse de morale non confessionnelle en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
- 2 - justifié par des raisons sociales ou familiales pour la partie excédant 13 p/s, du 01.09.2014 au 31.08.2015, à une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Général de Gaulle, 89.

### 133.

Décision d'émettre un avis favorable sur l'interruption partielle de la carrière professionnelle :

1 - pour l'assistance ou l'octroi de soins à un membre de sa famille, jusqu'au deuxième degré, souffrant d'une maladie grave, du 27.03.2014 au 26.04.2014, d'une institutrice primaire en fonction à l'école du boulevard E. Solvay, 246.

2 - lors de la naissance de son enfant dans le cadre du congé parental, du 01.05 au 30.06.2014, d'une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue du Sart-Tilman, 390.

### 134.

Décision d'accepter, sous réserve de son admission à la retraite, à la date du 31.12.2014, la démission-pension d'une institutrice primaire en fonction à l'école du quai de Wallonie, 3.

### 135.

Décision de placer, de plein droit, en disponibilité pour cause de maladie, à partir du 19.03.2014, un professeur de cours techniques/pratiques (mécanique automobile) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

### 136.

Décision d'accorder un congé :

1 - pour prestations réduites en cas de maladie et d'infirmité :

1 - du 10.02 au 11.03.2014, à une secrétaire de direction en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

2 - du 10.03 au 08.04.2014, à un professeur de cours techniques/pratiques (décoration) en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

2 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire du :

1 - 01.09.2013 au 30.06.2014 :

1 - à un professeur de cours généraux/techniques (français-histoire) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme et à l'Institut de Formation continuée.

2 - à une accompagnatrice en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance.

3 - à un professeur de cours généraux/techniques (sciences, mathématique) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

4 - à un professeur de morale en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique, à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.

5 - à un professeur de cours techniques/pratiques (salle) en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance et à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

6 - à un professeur de cours généraux/techniques (sciences-géographie) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

7 - à un professeur de cours généraux (langues germaniques) en fonction à l'Institut des Langues modernes.

8 - à un professeur de cours techniques/pratiques (bijouterie) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.

9 - à un professeur de cours généraux (mathématique/physique) en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay, à l'Athénée communal Léonie de Waha et à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

2 - 15.09.2013 au 14.09.2014 :

1 - à un professeur de cours généraux/techniques (géographie, sciences, tourisme) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme, à l'Athénée communal Maurice Destenay, au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.

2 - à un professeur de cours généraux/techniques (géographie/sciences) en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels, à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

3 - pour motif impérieux d'ordre familial, le 22.04.2014, à un professeur de religion orthodoxe en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.

### 137.

Décision de prendre acte de l'arrêté ministériel du 17.02.2014 mettant fin anticipativement, au 22.01.2014, au congé pour mission auprès du Centre de coordination et de gestion des Fonds européens accordé à une sous-directrice et de l'arrêté ministériel du 18.03.2014 mettant l'intéressée en congé pour mission auprès du CPEONS (Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné) du 23.01 au 31.08.2014.

### 138.

Décision de mettre en disponibilité pour convenance personnelle, sans traitement, pour la totalité de son horaire, le Directeur président et Directeur des catégories pédagogique et paramédicale de la Haute Ecole de la Ville de Liège, pour la période du 05 au 16.05.2014.

### 139.

Décision de placer, de plein droit, en disponibilité pour cause de maladie :

1 – du 24 au 26.01.2014, un professeur de cours techniques (horticulture) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

2 – à partir du 31.03.2014, un professeur de cours techniques/pratiques (coiffure) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.

140.

Décision de prendre acte de la mise à la pension d'office, à la date du 01.12.2013, d'un professeur de cours pratiques (construction-gros oeuvre) en fonction au Centre d'Education et de Formation en Alternance.

141.

Décision d'accorder à une conseillère psycho-pédagogique nommée à temps plein (36 heures/semaine) au Centre P.M.S.3, en fonction au Centre P.M.S.2, un congé pour prestations réduites (18 heures/semaine) justifiées par des raisons sociales ou familiales, du 01.05.2014 au 30.06.2014.

#### **M. LE DIRECTEUR GENERAL**

142.

Désignation, en application de l'article L1523-11, §§ 1 et 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, des représentants de la Ville aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires de l'intercommunale « ECETIA Collectivités » ainsi que proposition des candidats au Conseil d'administration.

143.

Désignation des représentants de la Ville de Liège au sein de l'ASBL « SPMT – ARISTA », service externe pour la prévention et la protection au travail » (en abrégé « SPMT - ARISTA »).

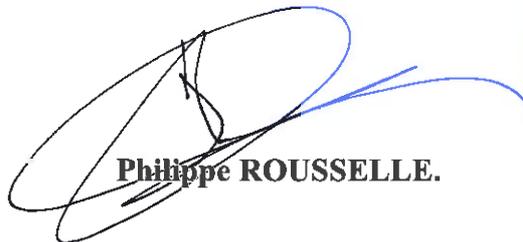
144.

Ratification de la décision du Collège communal procédant au remplacement d'un représentant de la Ville à l'Assemblée générale de la S.C.R.L. "LE MARCHE MATINAL DE LIEGE" et déterminant pour chaque représentant de la Ville au sein de cette S.C.R.L. le nombre de parts dont il est porteur.

140523

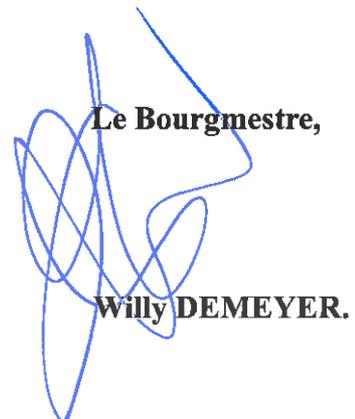
**PAR LE COLLEGE :**

**Le Directeur général,**

  
**Philippe ROUSSELLE.**



**Le Bourgmestre,**

  
**Willy DEMEYER.**